

# Procès-Verbal

# Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

# Réunion du 15 Juin 2020

Présents: MM. GOURMAND, BOURGOGNON, DANON, GRANJON.

Réunion téléphonique : M. DUCHER.

Excusé : M. D'AGOSTINO Assiste : Mme VALDES

# 1 CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

# 1.1. Changement de niveau de classement

### POISY: Stade Municipal - NNI. 742130101

Cette installation était classée niveau Foot à 11 SYE jusqu'au 03/03/2017.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau 5 SYE et des documents transmis.

Demande de classement du 30/01/2020.

La Commission propose le classement de l'installation en niveau 5 SYE et transmet le dossier à la CFTIS pour décision.

### CORBAS: Sade des Taillis - NNI. 692730103

Cette installation était classée niveau E Foot à 11 jusqu'au 19/03/2028.

La Commission prend connaissance de la demande de classement niveau 6 SYE et des documents transmis.

Demande de classement et rapport de visite de M. BOURGOGNON du 20/02/2020.

La Commission propose le classement de l'installation en niveau 6 SYE et transmet le dossier à la CFTIS pour décision.

#### BEAUJEU: Stade Dufour Revillon - NNI. 690180101

Cette installation est classée niveau 5 jusqu'au 30/11/2026.

La Commission prend connaissance de la demande de classement niveau 5 SYE et des documents transmis.

Demande de classement et rapport de visite de M. BOURGOGNON du 02/06/2020.

La Commission propose le classement de l'installation en niveau 5 SYE et transmet le dossier à la CFTIS pour décision.

#### YENNE: Stade Charles Burdinat - NNI. 733300101

Cette installation était classée niveau 5 SYE jusqu'au 25/10/2019

La Commission prend connaissance de la demande de classement niveau 5 SYE et des documents transmis.

Demande de classement et rapport de visite de MM. CRESTEE et THENIS du 11/03/2020.

La Commission propose le classement de l'installation en niveau 5 SYE et transmet le dossier à la CFTIS pour décision.

#### 1.2 Confirmations de niveau de classement

### LYON: Stade de la Sauvegarde - NNI. 693892001

Cette installation est classée niveau 4 SYE jusqu'au 01/09/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de classement niveau 4 SYE et des documents transmis.

Demande de classement et rapport de visite de M. BOURGOGNON du 13/03/2020.

La Commission propose le classement de l'installation en niveau 4 SYE et transmet le dossier à la CFTIS pour décision.

### LUSIGNY: Stade de la MAURANCE - NNI. 031560101

Cette installation était classée 5 Gazon jusqu'au 1er Février 2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement niveau 5 gazon et des documents transmis.

AOP du 21/02/2020.

Demande de classement et rapport de visite de M. DUCHER du 21/02/2020.

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cette installation en niveau 5 gazon jusqu'au 09/03/2030.

Ce classement ne concerne que l'aire de jeu 100 x 65.

Pour son classement éventuel en niveau 4 l'ensemble de l'installation doit être conforme au Règlement des terrains lors de la demande.

### LA CHAPELLE : Stade de L'Espérance – NNI. 030560101.

Cette installation était classée niveau 6 gazon jusqu'au 08/03/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement niveau 6 gazon et des documents transmis.

AOP du 05/02/2020.

Rapport de visite et demande de classement de M. CHUCHROWSKI du 05/02/2020.

Elle prend note de la demande de travaux pour la mise en conformité de la hauteur des buts (2.34 et 2.36 m pour 2.44 m), de plus la non-conformité relative à la distance entre la main courante et la ligne de touche côté opposé aux vestiaires (2.20m pour 2.50m). Pour cela il suffit de réduire la dimension de l'aire de jeu de 0.30m minimum. Un délai au 31 Mars 2020 vous est accordé, passé ce délai l'installation sera déclassée.

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cette installation en niveau 6 gazon jusqu'au 09/03/2030 (Sous réserve que les travaux soient effectués dans les délais accordés).

### ST VULBAS: Stade Michel Donze - NNI. 013900101.

Cette installation était classée 6 Gazon jusqu'au 15 Mars 2020

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement niveau 6 gazon et des documents transmis.

AOP du 10/02/2014.

Demande de classement et rapport de visite de M. PELLET du 20/02/2020.

Des travaux de mise aux normes des vestiaires sont en cours de réalisation.

Au regard des éléments transmis, elle confirme le classement de cette installation en niveau 6 gazon jusqu'au 16/03/2030.

Ce classement ne concerne que l'aire de jeu 105 x 62

# CHARBONNIERES LES VIEILLES: Stade les Vaures - NNI. 630930101.

Cette installation était classée niveau 6 gazon jusqu'au 15/06/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement niveau 6 gazon et des documents transmis.

AOP du 17/02/2020.

Demande de classement et rapport de visite de M. TINET du 11/02/2020.

Au regard des éléments transmis, elle confirme le classement de cette installation en niveau 6 gazon jusqu'au 16/03/2030.

Ce classement ne concerne que l'aire de jeu 100 x 60.

# MOLOMPIZE: Stade du Pré Mongeal - NN. 151270101.

Cette installation était classée niveau 5 Gazon jusqu'au 15/03/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement niveau 5 Gazon et des documents transmis.

AOP du 24/05/2000.

Demande de classement de M. LOUBEYRE du 11/03/2020.

### Titre 6 - Circulaire 19

A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le règlement de 2014 (chapitre 1.3).

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du sol de l'aire de jeu.

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cette installation en NIVEAU 5 Gazon jusqu'au 16/03/2030.

Ce classement ne concerne que l'aire de jeu 100 x 66.

#### LORIGES: Stade Communal – NNI. 031480101.

Cette installation était classée niveau 6 gazon jusqu'au 15/03/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement niveau 6 gazon et des documents transmis.

AOP du 07/02/2020.

Rapport de visite et demande de classement de M. CHUCHROWSKI du 07/02/2019.

Elle prend note de la demande des travaux pour la mise en conformité de la hauteur des buts (2.38 m pour 2.44 m), de plus la non-conformité relative à la distance entre la main courante et la ligne de touche côté opposé aux vestiaires (2.30m pour 2.50m). Pour cela il suffit de réduire la dimension de l'aire de jeu de 0.20m minimum.

Un délai au 31 Avril 2020 vous est accordé, passé ce délai l'installation sera déclassée.

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cette installation en NIVEAU 6 gazon jusqu'au 16/03/2030.

Ce classement ne concerne que l'aire de jeu 103 x 63.5.

#### PARAY SOUS BRIAILLE: Stade le Moulin du Pré - NNI N° 032040101.

Cette installation était classée 6 Gazon jusqu'au 15 Mars 2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement niveau 6 gazon et des documents transmis.

AOP du 07/02/2020.

Demande de classement et rapport de visite de M. CHUCHROWSKI du 07/02/2020.

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cette installation en niveau 6 gazon jusqu'au 16/03/2030.

Ce classement ne concerne que l'aire de jeu 105.5 x 66.5.

### ALLINGES: Stade Municipal - NNI. 740050101.

Cette installation était classée 5 Gazon jusqu'au 31/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement niveau 5 gazon et des documents transmis.

AOP du 27/06/2012.

Plans.

Demande de classement et rapport de visite de M. CRESTEE du 04/03/2020.

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cette installation en niveau 5 gazon jusqu'au 08/06/2030.

Ce classement ne concerne que l'aire de jeu 100 x 60.

Pour son classement éventuel en niveau 4 l'ensemble de l'installation doit être conforme au Règlement des terrains lors de la demande.

### BRISON ST INNOCENT : Stade Robert Troncy - NNI. 730590101.

Cette installation était classée niveau 5 Gazon jusqu'au 08/03/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement niveau 5 Gazon et des documents transmis.

AOP du 20/08/2009.

Plans.

Demande de classement et rapport de visite de M CRESTEE du 11/03/2020.

### Titre 6 - Circulaire 19

A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le règlement de 2014 (chapitre 1.3).

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du sol de l'aire de jeu.

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cette installation en niveau 5 Gazon jusqu'au 08/062030.

Ce classement ne concerne que l'aire de jeu 100 x 60.

# 1.3. Demande d'avis préalable

### VERGONGHEON Stade Joseph PELISSEIERO 1 NNI N° 432580101

Cette installation est classée niveau 5 Gazon jusqu'au 25/10/2024.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un changement de revêtement et un classement 5 SYE et des documents transmis.

Plans. Demande d'avis favorable du 26 Août 2019

Elle émet un avis favorable pour la mise en place d'un gazon synthétique sous réserve du respect des Règlements des Terrains depuis le 31 mai 2014.

Cet avis ne concerne que l'aire de jeu de 105 m x 68 m.

Elle rappelle que, notamment, les dispositions relatives aux exigences des performances sportives de sécurité et de durabilité doivent être réalisées in situ à la mise en service et après chaque échéance de cinq années d'utilisation.

Elle constate que les zones de dégagement au niveau des lignes de touches sont conformes à l'article 1.1.7 dudit règlement sous réserve que les buts rabattables de Foot A8 n'entrent pas dans la zone des 2.50m de dégagement.

Le traçage de football réduit devra être conforme à la nouvelle disposition concernant le Foot A8.

Pour son classement en niveau 5SYE, l'ensemble de l'installation doit être conforme au Règlement des Terrains lors de la demande de classement.

#### St MAURICE DE LIGNON: Stade des Marcel Ouillon - NNI N° 432110101

Cette installation est classée niveau 5 jusqu'au 06/08/2028.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable et des documents transmis.

Demande d'avis préalable du 13 Janvier 2020.

Absence de la Lettre d'intention de la Mairie.

Absence des plans et définition des travaux.

Elle ne peut émettre un avis favorable sans la totalité des documents.

### CLUSES: Stade Intercommunal 2 - NNI, 740810102

Cette installation est classée niveau 6 S jusqu'au 13/05/25.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un changement de revêtement et des documents transmis.

Plans.

Demande d'avis favorable du 02/06/20.

Elle émet un avis favorable pour la mise en place d'un gazon synthétique sous réserve du respect des Règlements des Terrains depuis le 31 mai 2014.

Cet avis ne concerne que l'aire de jeu de 100 m x 60 m.

Elle rappelle que, notamment, les dispositions relatives aux exigences des performances sportives de sécurité et de durabilité doivent être réalisées in situ à la mise en service et après chaque échéance de cinq années d'utilisation.

Elle constate que les zones de dégagement au niveau des lignes de touches sont conformes à l'article 1.1.7 dudit règlement sous réserve que les buts rabattables de Foot A8 n'entrent pas dans la zone des 2.50 m de dégagement.

Le traçage de football réduit devra être conforme à la nouvelle disposition concernant le Foot A8.

Pour son classement éventuel en niveau 5SYE, l'ensemble de l'installation doit être conforme au Règlement des Terrains lors de la demande de classement.

### **BREZINS**: Stade Pierre Joly – NNI. 380580102

Cette installation n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable d'installation (sécurisation, main courante) et des documents transmis.

Elle émet un avis favorable pour la mise en place des éléments cités ci-dessus sous réserve du respect des Règlements des Terrains depuis le 31 mai 2014.

Cet avis ne concerne que l'aire de jeu de 100 m x 60 m.

# SAINT VERAND: Stade Jean Marie Varloteaux - NNI N° 384630101

Cette installation est classée niveau 5 jusqu'au 25/09/2027

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable pour une mise en conformité des vestiaires et des documents transmis.

Lettre d'intention de la Mairie.

Plans des vestiaires.

Demande d'avis préalable du 08/02/2020.

Elle émet un avis favorable pour la rénovation et mise aux normes des vestiaires sous réserve du respect des Règlements des Terrains depuis le 31 mai 2014.

Pour son classement en niveau 5 l'ensemble de l'installation doit être conforme au Règlement des Terrains lors de la demande de classement.

### La MURETTE: Stade Louis Jallud – NNI. 382700102

Cette installation en stabilisé n'a jamais été classée.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable pour un changement de revêtement et des documents transmis.

Plans.

Elle émet un avis favorable pour la mise en place d'un gazon synthétique A8 SYE sous réserve du respect des Règlements des Terrains depuis le 31 mai 2014.

Cet avis ne concerne que l'aire de jeu de 55.5 X 37.5 (contraintes d'enclavement).

Elle rappelle que, notamment, les dispositions relatives aux exigences des performances sportives de sécurité et de durabilité doivent être réalisées in situ à la mise en service et après chaque échéance de cinq années d'utilisation.

Elle constate que les zones de dégagement au niveau des lignes de touches sont conformes à l'article 1.1.7 dudit règlement sous réserve que les buts rabattables de Foot A5 n'entrent pas dans la zone des 2.50 m de dégagement.

Le traçage de football réduit devra être conforme à la nouvelle disposition concernant le Foot A8. Pour son classement en niveau A8 SYE, l'ensemble de l'installation doit être conforme au Règlement des Terrains lors de la demande de classement.

# 3. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE

### 1.1. Confirmations de niveau de classement

### AOSTE : Stade Municipal - 380120101

L'éclairage de cette installation était classé niveau E5 jusqu'au 15/03/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau E5 et des documents transmis.

Demande de classement de M. CHASSIGNEU du 17/02/2020.

Eclairement moyen : 163 Lux Facteurs d'uniformité : 0.71 Rapport Emini / Emaxi : 0.55

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cet éclairage en niveau E5 jusqu'au 16/03/2022.

# REVENTIN VAUGRIS: Stade Jean Louis Rivoire - NNI. 383360101

L'éclairage de cette installation était classé niveau E5 jusqu'au 18/12/2018.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau E5 et des documents transmis.

Demande de classement de M. TOUILLON du 27/02/2020.

Eclairement moyen: 125 Lux

Facteurs d'uniformité : 0.71 Rapport Emini / Emaxi : 0.44

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cet éclairage en niveau E5

jusqu'au 16/03/2021.

#### VENISSIEUX : Stade Laurent Gérin – NNI. 692590102

L'éclairage de cette installation était classé niveau E Entraînement jusqu'au 07/07/2017.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau E5 et des documents transmis.

Demande de classement de M. VITALI du 10/03/2020.

Eclairement moyen : 147 Lux Facteurs d'uniformité : 0.71 Rapport Emini / Emaxi : 0.55

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cet éclairage en niveau E5

jusqu'au 16/03/2021.

#### VALENCE: Plaine de Jeux Briffaut – NNI. 263620602

L'éclairage de cette installation était classé niveau E5 jusqu'au 04/09/2018

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau EFoot à 11 et des documents transmis.

Demande de classement de M. ZAVADA du 13/02/2020

Eclairement moyen : 154 Lux Facteurs d'uniformité : 0.60 Rapport Emini / Emaxi : 0.43

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cet éclairage en niveau EFoot à

11 jusqu'au 16/03/2022.

# 3.2. Demande de classement

# POISSY: Stade Municipal – NNI. 742130102

L'éclairage de cette installation n'a jamais été classé.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau EFoot A 11 et des documents transmis.

Demande de classement de M. ROSSET du 12/03/2020.

Eclairement moyen : 126 Lux Facteurs d'uniformité : 0.50 Rapport Emini / Emaxi : 0.33

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cet éclairage en niveau EFoot A11

jusqu'au 15 Juin 2022.

# **VEZERONCE CURTIN: Stade Municipal – NNI. 385430101**

L'éclairage de cette installation était classé niveau E5 jusqu'au 07/05/2019.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau EFoot A 11 et des documents transmis.

Demande de classement de M. TOUILLON du 12/03/2020.

Eclairement moyen: 114 Lux

Facteurs d'uniformité : 0.71 Rapport Emini / Emaxi : 0.56

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cet éclairage en niveau EFoot A11

jusqu'au 15 Juin 2022.

Ce niveau d'éclairement ne vous autorise pas à joueur des compétitions en nocturne en Ligue.

### POISY: Stade Municipal – NNI. 742130101

L'éclairage de cette installation était classé niveau E4 jusqu'au 22/07/2017.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en niveau E5 et des documents transmis.

Demande de classement de M. ROSSET du 12/03/2020.

Eclairement moyen: 149 Lux Facteurs d'uniformité: 0.74 Rapport Emini / Emaxi: 0.51

Au regard des éléments transmis, elle prononce le classement de cet éclairage en niveau E5 jusqu'au

15 Juin 2021.

# 3.3 Demande d'avis préalable

# LA MURETTE: Stade Louis Jallud - NNI. 382700101

Eclairement moyen : 169 Lux Facteurs d'uniformité : 0.78

Emini/Emaxi: 0.64 Niveau: E 5

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable et des documents transmis.

Elle émet un avis favorable pour la réalisation de cet éclairage.

### VALENCE: Stade Puech - NNI. 263620401

Eclairement moyen : 180 Lux Facteurs d'uniformité : 0.85

Emini/Emaxi: 0.73

Niveau : E 5

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable et des documents transmis.

Elle émet un avis favorable pour la réalisation de cet éclairage.

# 4. AFFAIRES DIVERSES

# Courriers recus le 12 Mars 2020

District de Drôme-Ardèche : Demande de confirmation de classement d'éclairage de la Plaine de Jeux Briffaut à Valence.

District de l'Isère

Demande d'avis préalable du stade Pierre Joly à Brezins.

Demande d'avis préalable du stade Jean Marie Varloteaux à Saint Verand.

District de Lyon et du Rhône : Demande de confirmation de classement d'éclairage du stade Laurent Gérin à Venissieux.

District du Puy-de-Dôme : Demande de classement fédéral du stade les Vaures à Charbonnières les Vieilles.

District du Cantal : Demande de classement fédéral du stade du Pré Mongeal à Molompize.

# Courrier reçu le 17 Mars 2020

District de Savoie : Demande de classement fédéral du stade Robert Troncy à Brison St Innocent.

### Courrier reçu le 25 Mars 2020

District de la Haute-Loire : Demande d'avis préalable d'éclairage du stade Marc Chapot à Saint Pal de Chalencon.

# Courrier reçu le 31 Mars 2020

FFF CFTIS: Reçu les décisions de la CFTIS du 26 Mars 2020.

# Courrier reçu du 2 Avril 2020

District de Chambéry: Reçu les tests de qualité sportive du stade Michel Vallet à Chambéry.

### Courrier reçu du 20 Avril 2020

District de Lyon et du Rhône : Demande d'avis préalable d'éclairage du stade Municipal à Grezieu la Varenne.

### Courrier reçu du 22 Avril 2020

District de la Haute-Loire : Demande d'avis préalable du Complexe Sportif Joseph Pelissiero à Vergongheon.

### Courrier reçu du 27 Avril 2020

Mairie de Vaulx en Velin : Demande d'avis préalable du stade Jules Ladoumeque.

# Courrier reçu le 6 Mai 2020

District de Haute-Savoie Pays de Gex: Demande de classement fédéral du stade Municipal à Poisy.

### Courriers reçus 7 Mai 2020

FFF CFTIS: Reçu les décisions de la CFTIS du 4 Avril 2020.

District de Haute-Savoie Pays de Gex : Demande de confirmation de classement d'éclairage du stade Municipal à Poisy.

# Courrier reçu le 13 Mai 2020

District de Haute-Savoie Pays de Gex : Demande de classement fédéral du stade Municipal à Allinges.

# Courrier reçu le 15 Mai 2020

Mairie de Valence :

Demande d'avis préalable d'éclairage du stade Puech à Valence.

Demande d'avis préalable d'éclairage du Complexe Sportif jean Perdrix à Valence.

# Courrier reçu le 26 Mai 2020

District de Savoie : Demande de classement fédéral du stade Charles Burdinat à Yenne.

### Courrier reçu le 29 Mai 2020

District de l'Isère : Demande de confirmation d'éclairage du stade Municipal à Vezeronce Curtin.

# Courrier reçu le 3 Juin 2020

District de Haute-Savoie Pays de Gex : Demande de classement d'éclairage du stade Municipal à Poisy.

# Courrier reçu le 5 Juin 2020

District de l'Isère:

Demande d'avis préalable d'éclairage du stade Louis Jallud à La Murette.

Demande d'avis préalable du stade Louis Jallud à La Murette.

# Courrier reçu le 8 Juin 2020

District de Savoie : Reçu le rapport de visite du stade Charles Burdinat à Yenne.

# Courrier reçu le 9 Juin 2020

Mairie de Saint Etienne : Demande de classement fédéral du stade Auguste Dury à Saint Etienne.

Roland GOURMAND, Henri BOURGOGNON,

Président Secrétaire